

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE	N°2025/72
-----------------------------	--	-----------

Suite à l'absence de quorum lors de la séance du 17 septembre 2025, le Comité Syndical a été de nouveau légalement convoqué le 18 septembre 2025 ; l'an deux mille vingt-cinq, le 24 septembre, les membres du Comité Syndical, se sont réunis au 1 rue des Paveurs 91 000 Evry-Courcouronnes, à 10 heures, sous la Présidence de Monsieur Gino BERTOL, en application de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Nombre de membres en exercice : 129

Présents : BERTOL Gino (SIARCE), BERTOL Gino (Videlles), CORRE Daniel, DELIANCOURT Jean-Claude, DIRAT Karl (SIARCE), DIRAT Karl (Villabé), DUBOIS Marcel, GUILBERT Xavier (SIARCE), GUILBERT Xavier (Baulne), HILGENGA Wilfrid, LE ROUX Jean-Claude, MARTIN Séverine, suppléée par VERGNIEUX Philippe, MEARY Nicolas suppléé par PELTIER Michel, MELIN Gil (CA GPS), MELIN Gil (Ris-Orangis), MERIGOT Michaël, NOEL Michel, PROT Pierre, TANGUY Sylvain, TEILLET Alexis

Pouvoirs : BEAUDET Stéphane donne pouvoir à PROT Pierre, CHANDELLIER Jean-Louis donne pouvoir à BERTOL Gino, TARAGON Stéphane donne pouvoir

Absents : ABENA Gabin, AUDEBERT Gilles, BEN OUADA Sami, BENEDETTI Laurence, BENIDJER Khellaf, BENSARSA REDA Lamia (EPT GOSB), BENSARSA REDA Lamia (Juvisy-sur-Orge), BERGDOLT Patricia, BIGA Jean-Bernard, BORTOLI Jacky, BOULEY Bernard, BOUSSAINGAULT Jean-Jacques, BOUSSELET Philippe, BOUTEILLE Erick, BOYER Dany, BRUNEL Rémi, BUDELOT Laurence (SIARCE), BUDELOT Laurence (Vert-le-Petit), CASTAINGS Laurence (CA CAPS), CASTAINGS Laurence (Epinay sur Orge), CELLIER Pierre-Henri (CCEJR), CELLIER Pierre-Henri (Saint-Yon), CHAILLOU Patrick, COLAS Romain, CONAN Gauthier, CORDIER Corinne (SIARCE), CORDIER Corinne (Saint Vrain), CORZANI Olivier, COUDORO Bernardin (SIARCE), COUDORO Bernardin (Buno-Bonnevaux), COURTAS Grégory, DAMIATI Michaël, DASSA Emmanuel, DAVID Patrick, DELAITRE Jean-Marc, DELECOUR Bruno, DELMOTTE Kim, DELPIC Joseph, DEMEULEMEESTER Stéphane, DESNOUE Jérôme, DJEARAMIN Ganesh, DUBOIS Jean-Pierre, DUGOIN Xavier, DUMONTAUD SEURE Aurélie, DUPONT Germain, DURANTON Marianne, ECK Bernard, ESPRIN Daniel, FASSI Olivier, FAUVIN Dominique, FOUQUE Nicolas, FOURNIER Pascal, FRAYSSE Gilles, GOMBAULT Jacques, GONZALES Didier (EPT GOSB), GONZALES Didier (Villeneuve-le-Roi), GRILLON Eric (EPT GOSB), GRILLON Eric (Ablon-sur-Seine), GUERTON Marc, HAMARD Sylvain (EPT GOSB), HAMARD Sylvain (Paray-Vieille-Poste), HARTZ Jean (CA GPS), HARTZ Jean (Bondoufle), HASSAN Zakaria, HUBERT Serge, JANIN Eric, LAMOUR Alain, LARCHER Olivier, LEREBOUR Christian, MARIN Arnaud, MATT Edouard, MAYEUR Véronique, MITTELHAUSSER Johann, MORICHON Michel, MORIN Jean-Marc (CA GPS), MORIN Jean-Marc (Lisses), MOURET Frédéric, NEDELEC Gaëlle, NOLLEAU Joel, PAGES Patrick, PAROLINI François, PERDIGEON Alain, PEROT Joël, PETEL Yann, PETRILLI Olivier, PFEIFFER Nathalie, PIANTONI Gilbert, PIGEON Marie France, PLANTE François, PYOT Frédéric (SIARCE), PYOT Frédéric (Corbeil-Essonnes), RASSIER Gérard, RAUSCHER Patrick, ROUSSEAU Jean Baptiste, ROUSSET Laurent, SAC Patrice, SCACCHI Anne (CCEJR), SCACCHI Anne (Boissy-sous-Saint-Yon), SEBBAG Alice, SHEPS Ariel, TERRIER Michel, TIQUET Corinne, TOULOUSE Bernard, VEROTS Dominique, WITTEK Eugène (CA GPS), WITTEK Eugène (Etiolles)

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Alexis TEILLET est désigné secrétaire de séance

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

OBJET : Versement R2 électricité exercice 2025

Le Comité Syndical ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget primitif du 14 avril 2025 ;

Vu le Compte Administratif adopté le 18 juin 2025 ;

Vu l'affectation des résultats 2024 ;

Vu le Budget supplémentaire adopté le 18 juin 2025 ;

Vu l'avis favorable de la commission finances

Considérant que le SMOYS verse, chaque année aux membres ayant fait des travaux éligibles en année n-2, la redevance dite R2 d'ENEDIS

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE les reversements de la redevance dite « R2 » selon les tableaux ci-après :

Au titre du terme B

SMOYS		124 288,88
<i>Dont Morsang sur Orge</i>	15 042,92	
<i>Leudeville</i>	59 892,79	
<i>Chilly-Mazarin</i>	36 071,68	
<i>Paray-Vieille-Poste</i>	13 281,50	
Boussy Saint Antoine		5 105,35
Total		128 438,72

Au titre du terme I

CA Grand Paris Sud		53 705,60
<i>Dont Bondoufle</i>	3 512,25	
<i>Etiolles</i>	1 180,72	
<i>Evry-Courcouronnes</i>	24 074,31	
<i>Grigny</i>	10 101,51	
<i>Lisses</i>	2 639,98	
<i>Ris-Orangis</i>	10 514,93	
<i>Soisy-sur-Seine</i>	1 681,90	
SIARCE		1 705,73
<i>Dont Auvernaux</i>	117,54	
<i>Fontenay le Vicomte</i>	556,70	
<i>Ormoy</i>	1 031,49	
Montgeron		8 509,05
Vigneux sur Seine		11 124,45
Boussy Saint Antoine		2 502,85
Total		77 547,68

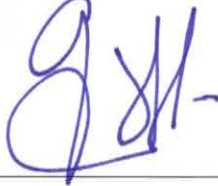
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote Unanimité	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée

Le Président

Gino BERTOL



Le secrétaire

Alexis TELLET



Date de publication sur le site :

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

REÇU EN PREFECTURE

Le 06/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-259102457-20250924-2025_72-DE



